

BUDGET DE DÉPENSES

2000-2001

Livre des crédits

Crédits supplémentaires

2

pour l'année financière
se terminant le 31 mars 2001

Déposé à l'Assemblée nationale
conformément
aux articles 45 et 47
de la *Loi sur l'administration publique* (2000, chapitre 8)
par monsieur Sylvain Simard,
ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique,
ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique
et président du Conseil du trésor

Québec 

ISSN 1480-2910
ISBN 2-550-37304-9

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec

Notes explicatives

Les crédits supplémentaires #2 déposés à l'Assemblée nationale pour l'exercice financier 2000-2001 s'élèvent à 443,9 M\$. Ces crédits s'ajoutent aux crédits supplémentaires #1 approuvés par l'Assemblée nationale en décembre 2000 pour un montant de 615,0 M\$. Le total des crédits supplémentaires déposés à l'Assemblée nationale pour l'exercice financier 2000-2001 s'établit donc à 1 058,9 M\$.

Plus de la moitié de ces crédits supplémentaires se retrouvent dans deux portefeuilles, soit 465,0 M\$ à « Santé et Services sociaux » et 159,1 M\$ à « Affaires municipales et Métropole ». Les autres crédits supplémentaires, pour l'année 2000-2001, se retrouvent principalement dans quatre portefeuilles : 95,0 M\$ à « Emploi et Solidarité sociale », 78 M\$ à « Finances », 63,7 M\$ à « Culture et Communications » et 51,4 M\$ à « Transports ».

Tableau 1 : Crédits supplémentaires 2000-2001 en M\$ ⁽¹⁾

	Crédits supplémentaires #1	Crédits supplémentaires #2	Total
Santé et Services sociaux	465,0	-	465,0
Affaires municipales et Métropole	-	159,1	159,1
Emploi et Solidarité sociale	95,0	-	95,0
Finances	38,0	40,0	78,0
Culture et Communications	-	63,7	63,7
Transports	-	51,4	51,4
Autres portefeuilles	17,0	129,7	146,7
Total	615,0	443,9	1 058,9

(1) Excluant les crédits de 405,4 M\$ autorisés par le mandat spécial numéro 1, émis le 9 mars 2001, pour le versement de prestations et de subventions payables le ou vers le 1^{er} avril 2001.

Notes explicatives (suite)

Tel qu'indiqué au tableau 2, la prévision des dépenses de programmes 2000-2001 est passée de 39 503,4 M\$ à 40 690,8 M\$ depuis le début de l'année financière. Lors de la Synthèse des opérations financières publiée par le ministère des Finances au 30 septembre 2000, il a été annoncé que les dépenses 2000-2001 seraient majorées de 590,0 M\$ par rapport à la prévision initiale. Les autres dépenses additionnelles qui s'ajoutent pour compléter l'année financière 2000-2001 s'élèvent à 597,4 M\$. Au total, les dépenses de programmes maintenant prévues pour 2000-2001 sont de 1 187,4 M\$ supérieures à la prévision initiale.

Tableau 2 : Évolution des dépenses de programmes en 2000-2001

	M\$
Dépenses de programmes prévues lors du dépôt des crédits 2000-2001 ⁽¹⁾	39 503,4
+ Synthèse des opérations financières au 30 septembre 2000 : hausse	590,0
+ Autres dépenses additionnelles	597,4
Dépense probable	40 690,8

(1) La prévision initiale de 39 460,0 M\$ a été redressée afin de présenter les dépenses 2000-2001 sur la même base qu'en 2001-2002. Ce redressement entraîne une hausse des dépenses de 43,4 M\$ en 2000-2001 vu que la politique familiale a pour effet de remplacer graduellement certaines mesures auparavant comptabilisées en déduction des revenus.

Sommaire des crédits

	2000-2001
	Crédits à voter
	(000 \$)
Affaires municipales et Métropole	159 119,3
Culture et Communications	63 700,0
Environnement	12 700,0
Faune et Parcs	40 660,0
Finances	40 000,0
Recherche, Science et Technologie	41 300,0
Régions	35 050,0
Transports	51 400,0
Total	443 929,3

Affaires municipales et Métropole

Programmes	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
1. Promotion et développement de la Métropole	63 273,9	-	-	63 273,9
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	63 500,0	-	-	63 500,0
6. Habitation	32 345,4	-	-	32 345,4
	159 119,3	-	-	159 119,3
Crédits à voter				159 119,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2000-2001
	(000 \$)
Transfert	159 119,3
Total	159 119,3

Affaires municipales et Métropole

Programme 1 Promotion et développement de la Métropole

Éléments	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
2. Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	1 500,0	-	-	1 500,0
3. Aide au développement de la Métropole	33 600,0	-	-	33 600,0
4. Régie des installations olympiques*	28 173,9	-	-	28 173,9
	63 273,9	-	-	63 273,9
Crédits à voter				63 273,9

Ce programme consiste à susciter et soutenir l'essor économique, culturel et social de la Métropole afin d'en favoriser le progrès, le dynamisme et le rayonnement. De plus, il vise à fournir un soutien financier à la réalisation d'initiatives ayant pour buts le développement et la promotion de la Métropole et joue un rôle de catalyseur et de rassembleur pour la promotion de ses intérêts. Il favorise la concertation entre de nombreux partenaires métropolitains, tant du secteur privé que public, veille à la cohérence des actions gouvernementales sur ce territoire et assume la responsabilité de la politique gouvernementale de soutien au développement local et régional pour les régions administratives de Montréal et de Laval.

* Depuis le 8 mars 2001, la responsabilité de la Régie des installations olympiques incombe au ministre de l'Environnement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2000-2001
	2	3	4	
	(000 \$)			
Transfert	1 500,0	33 600,0	28 173,9	63 273,9
	1 500,0	33 600,0	28 173,9	63 273,9

Affaires municipales et Métropole

Programme 3

Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités

Éléments	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
1. Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	1 000,0	-	-	1 000,0
2. Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	22 400,0	-	-	22 400,0
6. Mesures financières du pacte fiscal	40 100,0	-	-	40 100,0
	63 500,0	-	-	63 500,0
Crédits à voter				63 500,0

Ce programme vise à fournir aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement, des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que des gouvernements étrangers. Il a aussi pour but de favoriser le regroupement de municipalités, et ce à travers toutes les régions du Québec. Il permet également d'accorder une aide financière et technique aux municipalités, aux villages nordiques et à l'Administration régionale Kativik. Il couvre le soutien des municipalités régionales de comté, notamment pour faciliter l'aménagement du territoire. Il reflète aussi les mesures financières du pacte fiscal incluses dans l'entente conclue avec le monde municipal au cours de l'an 2000.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2000-2001
	1	2	6	
	(000 \$)			
Transfert	1 000,0	22 400,0	40 100,0	63 500,0
	1 000,0	22 400,0	40 100,0	63 500,0

Affaires municipales et Métropole

Programme 6 Habitation

Élément	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
1. Société d'habitation du Québec	32 345,4	-	-	<u>32 345,4</u>
Crédits à voter				32 345,4

Ce programme vise à faciliter, aux citoyens du Québec, l'accès à des conditions adéquates de logement tenant compte de leur capacité financière, de la diversité de leurs besoins et de la conjoncture économique et sociodémographique, à promouvoir l'amélioration des conditions générales de l'habitat au Québec et à favoriser le développement et la reconnaissance du savoir-faire québécois en habitation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2000-2001
		(000 \$)	
Transfert	<u>32 345,4</u>		<u>32 345,4</u>
	32 345,4		32 345,4

Culture et Communications

Programmes	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
2. Soutien à la culture et aux communications	43 100,0	-	-	43 100,0
3. Organismes et sociétés d'État	20 600,0	-	-	20 600,0
	63 700,0	-	-	63 700,0
Crédits à voter				63 700,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2000-2001
	(000 \$)
Transfert	63 700,0
Total	63 700,0

Culture et Communications

Programme 2 Soutien à la culture et aux communications

Élément	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
1. Action culturelle et communications	43 100,0	-	-	<u>43 100,0</u>
Crédits à voter				43 100,0

Ce programme vise à assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière directe ou en apportant une expertise-conseil auprès des divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2000-2001
		(000 \$)	
Transfert	<u>43 100,0</u>		<u>43 100,0</u>
	43 100,0		43 100,0

Culture et Communications

Programme 3 Organismes et sociétés d'État

Éléments	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
4. Musées nationaux	3 800,0	-	-	3 800,0
6. Société de développement des entreprises culturelles	3 000,0	-	-	3 000,0
8. Société de télédiffusion du Québec	1 800,0	-	-	1 800,0
9. Conseil des arts et des lettres du Québec	12 000,0	-	-	12 000,0
	20 600,0	-	-	20 600,0
Crédits à voter				20 600,0

Ce programme vise à soutenir les organismes et les sociétés d'État dont le mandat respectif est de fournir des expertises et de favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois; d'assurer les activités de surveillance et de sensibilisation prévues dans la Loi sur le cinéma; de promouvoir et de conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société, ainsi que d'assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; de mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; de favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; d'assurer la reconnaissance des associations d'artistes et celles de producteurs et d'encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; d'offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et d'en favoriser le rayonnement; d'offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2000-2001
	4	6	8	9	
	(000 \$)				
Transfert	3 800,0	3 000,0	1 800,0	12 000,0	20 600,0
	3 800,0	3 000,0	1 800,0	12 000,0	20 600,0

Environnement

Programme 3 Développement de la Capitale nationale*

Éléments	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
1. Commission de la Capitale nationale du Québec	6 400,0	-	-	6 400,0
2. Soutien au développement de la région de la Capitale nationale	6 300,0	-	-	6 300,0
	<u>12 700,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>12 700,0</u>
Crédits à voter				12 700,0

Ce programme vise le soutien et la promotion de la région de la Capitale nationale en renforçant le rôle de Québec comme Capitale nationale, en contribuant à la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités, ainsi qu'en appuyant le développement et la diversification de ses assises économiques.

* Depuis le 8 mars 2001, l'administration de ce programme incombe au ministre de la Justice et ministre responsable de la région de la Capitale nationale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2000-2001
	1	2	
	(000 \$)		
Transfert	<u>6 400,0</u>	<u>6 300,0</u>	<u>12 700,0</u>
	6 400,0	6 300,0	12 700,0

Faune et Parcs

Programme 1 Société de la faune et des parcs du Québec

Éléments	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
2. Planification et développement des parcs	33 500,0	-	-	33 500,0
3. Protection de la faune	7 160,0	-	-	7 160,0
	40 660,0	-	-	40 660,0
Crédits à voter				40 660,0

Ce programme vise à assurer la conservation et la mise en valeur des espèces fauniques, des habitats fauniques et des parcs dans une perspective de développement durable et de préservation des écosystèmes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2000-2001
	2	3	
	(000 \$)		
Fonctionnement	6 500,0	-	6 500,0
Transfert	27 000,0	7 160,0	34 160,0
	33 500,0	7 160,0	40 660,0

Finances

Programme 8

Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi

Élément	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets visant à accroître les investissements*	40 000,0	-	-	40 000,0
Crédits à voter				40 000,0

Ce programme vise à offrir différentes formes de soutien financier pour appuyer les investissements et la création d'emploi.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2000-2001
		(000 \$)	
Transfert	40 000,0		40 000,0
	40 000,0		40 000,0

Recherche, Science et Technologie

Programme 2

Soutien financier au développement de la recherche, de la science et de la technologie

Éléments	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
4. Soutien à la recherche et à l'innovation technologique	35 000,0	-	-	35 000,0
5. Innovation Québec	6 300,0	-	-	6 300,0
	<u>41 300,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>41 300,0</u>
Crédits à voter				41 300,0

Ce programme vise à fournir les ressources financières nécessaires au soutien de la recherche, de l'innovation technologique et à la formation de chercheurs de même qu'aux fins du développement de la science et de la technologie, dans les domaines d'intervention social, culturel, économique et industriel.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2000-2001
	4	5	
	(000 \$)		
Transfert	<u>35 000,0</u>	<u>6 300,0</u>	<u>41 300,0</u>
	35 000,0	6 300,0	41 300,0

Régions

Programme 1

Mesures de soutien au développement local et régional

Éléments	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
2. Mesures de soutien au développement local et régional gérées par des partenaires	13 050,0	-	-	13 050,0
6. Plan de développement des régions ressources	22 000,0	-	-	22 000,0
	35 050,0	-	-	35 050,0
Crédits à voter				35 050,0

Ce programme vise à susciter et à soutenir le développement local et régional dans ses dimensions économiques, sociales et culturelles, en favorisant sa prise en charge par les collectivités intéressées, dans le cadre d'un partenariat entre elles et l'État. Il cherche à accroître l'efficacité des initiatives visant le développement local et régional en favorisant l'harmonisation, la simplification ainsi que l'accessibilité des services de soutien à l'entrepreneuriat. Ce programme est aussi affecté à la conception des orientations et des politiques favorables au développement local et régional et à la coordination des ministères et des organismes gouvernementaux pour faciliter l'élaboration et la réalisation de ces orientations et politiques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2000-2001
	2	6	
	(000 \$)		
Transfert	13 050,0	22 000,0	35 050,0
	13 050,0	22 000,0	35 050,0

Transports

Programme 1 Infrastructures de transport

Élément	2000-2001			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
3. Aide financière au réseau routier local	51 400,0	-	-	<u>51 400,0</u>
Crédits à voter				51 400,0

Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection, de même que l'entretien des infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	3	Élément	2000-2001
		(000 \$)	
Transfert	<u>51 400,0</u>		<u>51 400,0</u>
	51 400,0		51 400,0

